

ECHOS DU RESEAU

Mensuel électronique du réseau CREPA



N° 46 AVRIL 2009

Le 15 janvier 2009, le CREPA et les 2iE ont organisé, en partenariat avec la commune de Pouytenga, un atelier de lancement de recherche sur l'approche: Assainissement Environnemental Centré sur les Ménages (AECM) qui a regroupé l'ensemble des parties prenantes du secteur de l'eau et de l'assainissement de Pouytenga.

L'objectif visait à : - Permettre aux acteurs d'échanger sur la situation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la ville de Pouytenga, - S'accorder sur la nécessité de mettre en place un plan stratégique d'assainissement environnemental (eau potable, déchets solides, eaux usées, excréta) et - Elaborer un planning de mise en œuvre de l'approche AECM.

Cette approche est basée sur la combinaison des services urbains d'assainissement et vise à élaborer un plan communal concerté d'assainissement urbain intégral.

Le maire de Pouytenga, Prosper Yaméogo a relevé que : *« La commune de Pouytenga, vu sa situation de ville commerciale, d'élevage et d'une croissance rapide de sa population, génère des quantités énormes de déchets, avait énormément besoin d'un tel plan pour entamer ses chantiers d'assainissement »*. Mais, ce plan n'aboutira que s'il rencontre l'adhésion des populations.



Vue de quelques participants

Conscients de leur rôle, certains participants en ont profité pour exprimer des préoccupations relatives à la mise en œuvre du plan stratégique d'assainissement environnemental notamment, l'acquisition de latrines à domicile, la nécessité d'avoir, en plus du barrage, d'autres sources d'approvisionnements tels que les châteaux d'eau, etc.

Ils ont reçu des informations sur les mécanismes actuels de financement des projets de développement qui exigent de la part des populations bénéficiaires, un pourcentage dans la mobilisation des fonds.

De l'avis de Dr. Aïcha Tamboura/Diawara, enseignante en communication à l'université de Ouagadougou et chercheur associée à l'approche AECM de Pouytenga, *« Lorsque l'on a l'intention d'aider quelqu'un, il est important d'aller vers cette personne. Et la communication est le premier pas de cette démarche. Comme exemple, je citerai le cas du projet CRDI où les populations ont eu à participer à hauteur de 40% du budget. Tout simplement, parce qu'elles ont été concertées »*. Et M. le maire de Pouytenga d'affirmer que l'époque des projets clés en mains est révolu.

Il faut noter qu'avant la tenue de cet atelier, le CREPA, la mairie de Pouytenga et les 2iE ont mené une étude d' *« Etat des lieux sur l'assainissement environnemental dans la commune de Pouytenga »*.

Selon cette étude, 9% des ménages s'approvisionnent à partir des branchements particuliers, 78% à partir des bornes fontaines et 11,4% au niveau des puits et des forages. Il est ressorti en outre, que le nombre d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable n'est pas suffisant dans la localité pour satisfaire les normes en vigueur au Burkina Faso (une borne fontaine pour 1500 habitants).

Au niveau village, ce sont 33% des ménages qui s'approvisionnent auprès des bornes fontaines tandis que 21% recourent aux forages, 4,5% aux puits et 10,3% au barrage de retenue d'eau.

En matière de gestion des déchets solides, en ville, l'étude note trois types de gestion : - Stockage dans une poubelle (34%) ; - stockage devant la cour (59%) ; - autres (7%). Toutefois dans les villages, 75% des ordures ménagères sont destinées au compostage artisanal et 25% font l'objet d'épandage direct dans les champs.

Pour ce qui est de la gestion des eaux usées, l'étude a révélé que la plus grande quantité d'eaux usées (toilette, lessive, vaisselle...) produite par la population résidant en ville, est déversée dans la rue ; 67% de la population des villages rejettent leurs eaux usées dans les fosses fumières et 33% dans la nature. La gestion des excréta n'échappe pas non plus à ce sombre tableau que présente la commune en matière d'hygiène et d'assainissement. En ville, 88% des personnes disposent de latrines traditionnelles contre 94% dans les villages qui ne disposent d'aucun ouvrage d'assainissement.

L'étude note également une mauvaise gestion des boues de vidange et des eaux pluviales. Au regard de ces statistiques sur l'état de l'assainissement dans la commune de Pouytenga, il ressort que le paludisme (40%) et les maladies diarrhéiques (35%), sont les principales maladies; les infections respiratoires représentent 17% et les démangeaisons, 5%. Ces chiffres interpellent donc les acteurs du domaine de l'assainissement à plus d'actions pour inverser la tendance.

Souleymane ZARE

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

DES MARAÎCHERS DU BAM ACQUIS AUX FERTILISANTS ECOSAN

Le 21 janvier dernier aux abords du Lac Bam, dans le village de Zimtenga, sur la parcelle d'oignon d'un des bénéficiaires de cette formation, ils étaient une soixantaine de participants, réunis autour du Dr. Bonzi Moussa et de ses assistants, messieurs Coulibaly Dofinita et Martin Sanon, pour apprendre à utiliser les excréta humains hygiénisés comme fertilisants en maraîcher-culture. Cette formation qui se tient dans le cadre du projet Eau potable et assainissement au Bam, est menée conjointement par Plan Burkina Faso et le CREPA, avec le soutien financier de Plan Netherlands.

L'objectif visé était d'expliquer aux maraîchers, que les excréta humains sont des ressources et non des déchets et constituent un excellent fertilisant pour les sols, tant qu'ils sont hygiénisés sous des conditions précises notamment, la collecte et le conditionnement doivent être faits dans des récipients hermétiquement fermés, pendant 45 jours pour ce qui concerne les urines.

Les maraîchers étaient captivés par les conseils du Dr. Bonzi tout au long de la séance théorique ; ils ont ensuite eu droit à une démonstration pratique de l'utilisation des urines humaines hygiénisées sur une partie de la parcelle d'oignon d'un des participants. Il a été recommandé au propriétaire de la parcelle, de répandre l'urée, fertilisant habituellement utilisé par les maraîchers, sur le reste, tout en veillant à séparer ce reste, des lignes traitées aux urines hygiénisées. Trois semaines permettront de constater les résultats et établir les comparaisons.

L'intérêt des maraîchers pour cette nouvelle pratique est tout à fait justifié; ils utilisent essentiellement les engrais chimiques: le NPK et l'urée. Le sac du NPK coûte entre 19.000 à 23.500 F CFA et celui de l'urée 21.500 F CFA. Un maraîcher qui exploite 6 hectares de terre pourrait dépenser environ 2.500 000F CFA pour les engrais. L'utilisation des produits ECOSAN permettrait donc aux producteurs de contourner ces coûts élevés. Et tant que les débouchés commerciaux s'offrent à eux, les revenus peuvent être garantis. Une production accrue est bien sûr, de ce fait, synonyme de plus d'argent qu'ils auront acquis tout en se « débarrassant » judicieusement des excréta humains.

Les maraîchers qui ont pris part à cette formation en sont repartis satisfaits d'avoir acquis une autre connaissance qui leur permettra d'accroître considérablement leur production. Un autre groupe de 60 producteurs allait également bénéficier de la même formation le jour suivant dans le village de Rollo.

En rappel,

La province du Bam se distingue par le dynamisme de sa production maraîchère. Elle compte aujourd'hui 2 lacs et 24 barrages et retenues d'eau d'une capacité de stockage d'environ 65. 670.000 mètres cubes. Sur ces barrages et retenues d'eau, il existe des superficies aménagées et aménageables en amont et en aval et la culture maraîchère est pratiquée par une bonne partie des paysans.

Kongoussi, chef lieu de la province du Bam et les villages environnants, sont réputés producteurs de légumes qu'ils exportent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Burkina. Les produits maraîchers sont des cultures de rente et ont un impact certain sur l'économie de la province ; ils contribuent à pallier au déficit céréalier de sorte que les paysans s'y investissent réellement. Cela explique que toute nouvelle technique à même d'améliorer les rendements, est accueillie très favorablement, d'où leur grand intérêt pour l'assainissement écologique (ECOSAN).

Françoise K. Tiendrébéogo et Michel Nana.



Dr. Bonzi expliquant le procédé
D'utilisation de l'urine



Démonstration de l'épandage
D'urine par le Dr. BONZI

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,

E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

PLAN BOULSA: QUATRIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage régional du projet « *Amélioration de la couverture en eau et assainissement des écoles et des communautés de 4 départements de la province du Namentenga* », financé par l'UE et mis en œuvre par le CREPA et PLAN a tenu, le mardi 17 mars 2009, sa quatrième réunion trimestrielle, dans les locaux de Plan Bousa. L'ordre du jour portait sur : L'état de mise en œuvre du projet, - Le lancement d'un jeu concours scolaire, - Le bilan à mi-parcours de la mise en place des Associations des Usagers d'Eau.

Le coût global du projet est de 1 174 014,34 euros, sa mise en œuvre est assurée par Plan Bousa, le CREPA, l'association « *Action Burkinabé pour la Promotion de la Santé Humaine* » (ABPROSAH) et les services étatiques du Namentenga ; son objectif vise l'amélioration de la qualité de vie des enfants et de leurs communautés dans 90 villages de la province du Namentenga par l'accès durable à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base dans l'ensemble des 90 villages, 93 écoles et 3 centres de santé dans les départements de Boala, Dargo, Tougouri et Zéguédeguïn.

Cette quatrième réunion du Comité de pilotage a été présidée par le Secrétaire Général de la province, M. Mahamad Michara, représentant le haut Commissaire de la province, Président du Comité de Pilotage, empêché.

Dans son mot de bienvenue, M. Mahamad a souligné qu'« **il sera demandé aux partenaires que vous êtes, de jeter un regard critique sur l'évolution du projet sur le terrain en vue de mesurer les progrès réalisés mais aussi de diagnostiquer les points de faiblesse** ».

On note depuis le lancement officiel du projet intervenu le 04 avril 2007, de nombreuses réalisations à son actif. Le CREPA en tant que partenaire y a contribué (voir encadré).

Le Coordonnateur du projet, M. Habiboulaye Moussa Dogo, a présenté le bilan à mi-parcours de l'état d'exécution. Conscient que le succès de ses activités ne peut être garanti sans une réelle implication des populations cibles, le projet a procédé à la mise en place d'associations des usagers d'eau dans les 4 départements où il intervient. La rencontre a permis aux participants d'échanger sur les voies et moyens pouvant permettre une réelle prise en compte de toutes les parties prenantes à cette initiative.

Au regard des fortes potentialités humaines de la province, Plan a décidé de mettre l'accent sur la nouvelle approche du développement communautaire centré sur l'enfant. Par cette approche, Plan entend relever les défis liés à l'eau, la santé et l'éducation à travers un jeu concours « **Ecole propre** ». Ce jeu concours pourrait faire des enfants, un relais des actions de sensibilisation à l'hygiène dans leurs communautés d'origine.

Les participants ont saisi l'opportunité de cette réunion pour établir le règlement intérieur du concours et ont procédé à son lancement. Berté Yaya Farid est le président du Parlement des enfants du Namentenga. Il a remercié Plan Bousa qui œuvre pour la promotion des droits de l'enfant dans la province et a souligné que : « **le jeu concours qui aura lieu, permettra aux enfants, dès le niveau scolaire, de faire de l'assainissement et de l'hygiène une priorité et améliorer le cadre scolaire où nous passons le maximum de notre temps dans la journée, de même que dans nos familles respectives** ».

Encadré : Dans le cadre de la bonne exécution de ce projet, l'expertise du CREPA a été sollicitée pour la réalisation de certaines activités. L'on peut entre autres, citer la construction de trois (03) incinérateurs dans chacun des trois (03) centres de santé des départements de Boala, Dargo et Zéguédeguïn afin de collecter et incinérer les déchets biomédicaux qu'ils produisent. Le CREPA a aussi assuré la formation de 25 artisans réparateurs en techniques de réparation et entretien des pompes. Il a également apporté son assistance technique à la formation et l'équipement de (04) artisans à la fabrication locale de la Rope pump. L'on ne peut non plus occulter la formation de 50 maçons en technique de construction des latrines familiales de types VIP par le CREPA. Ces derniers ont, en plus, bénéficié d'une formation en techniques de promotion et de vulgarisation des latrines familiales de type VIP à une fosse. Par ailleurs, le CREPA a organisé une mission de suivi et d'appui dans le but suivre les activités de l'association ABPROSAH dans le cadre de l'utilisation de l'approche PHAST par cette dernière et de renforcement de ses capacités. Enfin, le CREPA a appuyé Plan pour la rédaction des termes de référence du jeu concours scolaire.

Interview de M. Habiboulaye Moussa Dogo, Coordonnateur Programme AEPA de Plan Bousa

« Je suis satisfait de la participation des différents partenaires présents à cet atelier. Je me réjouis de l'excellence de notre partenariat avec le CREPA. Ce partenariat a permis de nous connaître d'avantage et d'acquérir de nouvelles expériences pour mener à bien nos activités. Rien que pour avoir mené des activités telles que la réalisation d'incinérateurs de déchets, la formation des formateurs en gestion des conflits et gestion des projets, la formation PHAST, je suis pleinement satisfait du rôle du CREPA. Pour la suite de ce projet, nous avons besoin de son soutien pour la réalisation des activités pour l'année ».

Souleymane ZARE

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

POINT DE MIRE

HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AU SENEGAL: LES CONFLITS ENTRE USAGERS

Dans ce contexte de lutte contre la pauvreté pour l'atteinte des OMD, de nombreux efforts sont faits au Sénégal en matière d'hydraulique villageoise pour approvisionner les populations en eau potable. Beaucoup de forages ont été réalisés, avec des impacts manifestes sur le plan de l'amélioration de la gestion et du partage de la ressource eau.

Dans le Nord du Sénégal dans la zone sylvo-pastorale, c'est au début des années 1950 que l'administration coloniale a commencé à entreprendre un grand programme d'hydraulique pastorale. La possibilité de réalisation est liée à la découverte en 1938 du Maestrichien dont la surface a été estimée à 150.000 km², à l'heure actuelle plus de 1000 forages motorisés sont réalisés au Sénégal. Depuis cette période, les politiques hydrauliques ont sans doute eu un impact sur l'accroissement du cheptel avec un système d'élevage extensif, agrandissant les besoins en pâturage tout en gardant une proximité avec les points d'eau, en face des systèmes de cultures extensives dont l'expansion s'agrandit à cause de la dégradation des sols et du déficit pluviométrique. Cette politique d'hydraulique villageoise, fondée par une nouvelle démarche communautaire, conduit à de nouveaux enjeux de gestion, porteuse de nouveaux types de conflits liés aux différents intérêts des différents usagers. Une analyse de ces conflits est faite, en délimitant d'abord le concept de conflit dans ce contexte, pour ensuite axer la réflexion autour des points suivants à savoir :

- les conflits liés à la rareté de la ressource ;
- les conflits de positionnement dans le processus de structuration des organes communautaires de gestion des forages ;
- les conflits liés à l'implantation des points d'eau ;
- les conflits socio-professionnels entre paysans et pasteurs ;
- les conflits liés à la participation financière.

Au bout de cette analyse une conclusion est faite sur la nécessité pour les projets d'hydraulique d'intégrer d'autres variables comme facteurs structurels de l'hydraulique rurale, tout en adoptant la GIRE comme démarche appropriée.

DAOUDA NIANG, DESS en Aménagement, Décentralisation et Développement Territorial, CREPA-Sénégal, e-mail : crepa@sentoo.sn



DAOUDA NIANG, DESS en Aménagement, Décentralisation et Développement Territorial.

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

SESSION DE FORMATION

Thème

Décentralisation et renforcement des compétences des acteurs dans le domaine de l'approvisionnement en Eau potable (AEP) communautaire

Date et lieu : du 13 au 24 avril 2009 à Bamako

Mail : formation@reseaucrepa.org

Ce n'est que lorsque le puits s'assèche que l'on découvre la valeur de l'eau

(Proverbe écossais)

POUR VOS CONTRIBUTIONS ET SUGGESTIONS, ADRESSEZ A :
Kanzymo.marie@reseaucrepa.org ou marie_yvette2001@yahoo.fr

Site web: www.reseaucrepa.org

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org